

# La Provence

## Une remise des prix jeunes au Tennis Club

La remise des prix du tournoi jeune du Tennis Club Carry pour les sportifs âgés de 11 à 18 ans (prévu à Pâques mais reporté à cause de la Covid) s'est déroulé au club house, quartier de la Loge. Auparavant, le club avait organisé deux autres tournois. En tous les trois tournois ont rassemblé 190 jeunes joueurs. Coachs par Anthony et Jeremy, 25

joueurs carryens ont représenté le club sur les tournois de Châteauneuf, Gignac Ensues et donc celui à domicile. Certains se sont distingués dans ces compétitions dont Mathieu Calise qui a gagné le tournoi en catégorie U16; Lucas Pujol qui a remporté la catégorie U12. Le tournoi adulte a également été lancé et se clôturera ce mois-ci.



Le TC Carry a organisé plusieurs tournois depuis la reprise.

/PHOTO J-L.C.

Remise de prix

Article dans la Provence

Tennis Club de Carry-le-Rouet



18 Août

2020

## Les vacanciers profitent de la plage à Carry-le-Rouet



**REPORTAGE - Sur la plage de Carry-le-Rouet, l'heure est à la détente. Malgré l'approche de la rentrée, les vacanciers continuent de profiter du soleil et de la mer.**

Avec le beau temps et la chaleur, les vacanciers veulent profiter jusqu'au bout sans trop penser à la rentrée. Entre les vagues et le sable fin de la plage de Carry-le-Rouet (Bouches-du-Rhône), c'est une matinée tout en douceur. Découverte de la pêche aux crabes, apprentissage du paddle, baignade... le programme de la journée s'annonce chargé. Les amateurs de foot, eux, repensent au match de ce mardi soir et parient sur l'éventuel gagnant de la Ligue des champions.

**Des vacances à la mer et au soleil**

**Article en ligne sur LCI - reportage TV**

**La plage du Rouet**



**19 Août**

**2020**

### Le 18:18 - Notre reportage à Carry où le port du masque n'est (presque) plus un problème



**LE 18:18** SUR LE MARCHÉ DE CARRY, ON PORTE LE MASQUE SANS RÂLER

Avec l'augmentation quotidienne du nombre de cas de Covid-19 et la nécessité d'y faire face, le port du masque est devenu une obligation dans de nombreux endroits publics comme les marchés en plein air. Ce matin, le sous-Préfet d'Istres Jean-Marc Sénateur ainsi que les gendarmes et la police municipale ont effectué quelques contrôles sans avoir, en tout cas devant nos caméras, à dresser le moindre procès-verbal. A Carry, le port du masque a déjà été adopté.

Un nouveau geste du quotidien; le port du masque.

Article en ligne sur La Provence

Le marché de Carry-le-Rouet

▼  
21 Août  
2020

# La Provence

## Une opération de gendarmerie pour sensibiliser le public au port du masque

A peine quelques rappels à l'ordre et aucune verbalisation dressée. Hier matin, une opération de sensibilisation au port du masque a eu lieu sur le marché de Carry-le-Rouet puis en centre-ville, en présence de la gendarmerie et de la police municipale. Et force est de constater qu'estivants et Carryens respectent la règle. Depuis le passage du département des Bouches-du-Rhône en "zone active" de circulation du virus le 14 août, le port du masque est obligatoire sur tous les marchés. Il l'est également dans des périmètres définis de villes fréquentées comme Carry-le-Rouet suite à l'arrêté préfectoral du 15 août. "On a réfléchi à un périmètre dans l'hyper-centre, un arrêté préfectoral définit des zones et j'ai pris un arrêté municipal afin d'élargir aux rues adjacentes pour englober tout l'hypercentre", explique le maire René-Francis Carpentier. Une campagne de communication accompagne ces mesures tandis que les patrouilles de gendarmerie et de police municipale se multiplient.

### Prévention et pédagogie

Hier matin, dans les allées du marché, on avançait donc masqué. "Je n'ai pas envie de payer une amende mais je protège aussi ma santé en portant le



Sur le marché, la mesure était respectée. / PHOTO SERGE GUEROULT

masque", justifie une Carryéenne au milieu des étals. "Il faut que ça devienne un réflexe pour tout le monde", reprend un retraité. Sur place, Jean-Marc Sénateur, le sous-préfet d'Istres, a ainsi pu constater que la mesure était respectée. "Les critères sanitaires se sont dégradés dans le département, c'est pour cela que des mesures ont été prises jusqu'à la fin du mois. Nous sommes encore dans une phase d'explication et de sensibilisation, confirme Jean-Marc Sénateur, présent lors de cette opération. L'acceptabilité ne pose pas de problème mais il faut ex-

pliquer les mesures afin qu'elles soient claires et compréhensibles". Et si un passant ou un forain ne respectait pas la mesure, un petit rappel suffisait. "Nous sommes dans la prévention, dans la pédagogie. Le taux d'acceptation est assez important sur la Côte bleue, confirme le chef d'escadron de gendarmerie Pierre Ledroit. Le port de masque est acquis sur les marchés, les transports mais sur les zones ouvertes, cela peut parfois être un peu plus difficile, nous axons donc sur la pédagogie. C'est avant tout pour la sécurité de tous. Mais si nous sommes

face à quelqu'un qui ne comprend pas et qui n'applique pas la mesure malgré les explications, nous passons à la verbalisation". Les contrevenants risquent une amende de 135€ et, en cas de récidive dans les 15 jours, une amende de 5<sup>e</sup> classe. En cas de violation à plus de trois reprises dans un délai de 30 jours, les textes vont jusqu'à six mois d'emprisonnement et de 3 750 € d'amende ainsi que de la peine complémentaire de travail d'intérêt général.

Si les PV ont commencé à tomber, rien de tout cela hier sur le marché mais les gendarmes restent vigilants. Un passage en centre-ville a aussi permis de rappeler les règles aux commerçants. D'une manière générale, les gens sont attentifs, mais parfois pas suffisamment informés. "Même si vous êtes seule dans le commerce, dans les zones d'accueil du public il faut porter le masque", rappelle le chef d'escadron face à une commerçante. Dans les bars et restaurants du port, il s'agissait aussi de rappeler que l'accueil de clients au comptoir sans masque reste interdit.

Les patrouilles de gendarmerie et de police municipale vont se multiplier sur le territoire, de jour comme de nuit. Avec un seul objectif: préserver la santé de tous.

A.T.

MART\_002

Faire respecter le port du masque

Article dans La Provence

Le marché de Carry-le-Rouet

22 Août

2020

# La Provence



## Se promener avec les poissons

DANS LES COULISSES du parc marin de la côte bleue à Carry pour découvrir la vie sous l'eau

**C**ombinaison, chaussons, cagoule, masque et tuba... Tout le monde s'équipe pour aller se jeter à l'eau! Et une eau particulièrement fraîche ce matin-là. 14 degrés sont affichés au thermomètre du poste de secours de la plage du Rouset, à l'entrée de la zone marine protégée de Carry-le-Rouet.

**Un moment de partage**  
Malgré le fort mistral qui a considérablement fait baisser la température, Damien et ses fils Jules et Martin ne se sont pas démotivés, contrairement au reste des inscrits. Comme l'été dernier, ils participent à la visite des fonds marins d'une partie du parc de la Côte bleue. "Même pas froid!" lance le plus jeune. Venus de Reims, ils enfilent leur combinaison et écoutent les consignes d'Eric Charbonnel, guide, biologiste et responsable scientifique du Parc marin. "On ne donne pas à manger aux poissons, et vous savez pourquoi on ne leur donne pas de pain? Parce qu'il n'y a pas de boulan-

gerie au fond de l'eau", explique Eric au petit Jules et à son frère Martin, sourires aux lèvres, avant d'aller à l'eau. La véritable raison pour laquelle il ne faut pas nourrir les poissons dans cette zone protégée, comme l'explique le biologiste, c'est qu'"il y a une chaîne alimentaire. Certains poissons mangent des algues, d'autres, comme la dorade, mangent des oursins... C'est un équilibre naturel."

Après avoir craché dans leur masque, technique infallible de Claire Hulm, monitrice de plongée sous-marine, pour éviter d'avoir de la buée, vient le moment d'aller à l'eau. Des petits cris et gémissements s'échappent. "Mais elle est vraiment gelée!" s'exclame Jules. "Vous savez, les poissons ont le sang froid, en fait. Ils s'adaptent à la température de la mer." Passionné par la mer et ses trésors, et surtout heureux de pouvoir partager son savoir, Eric raconte une multitude d'anecdotes aux participants. Il ramasse une holothurie, cet animal au corps long et

mo, plus communément appelé "concombre de mer". Il le fait toucher à tout le monde en expliquant l'importance de ce curieux corps visqueux, capable de filtrer jusqu'à deux tonnes de sédiments par jour, chose très utile pour l'écosystème marin.

### "On constate le retour de certaines espèces"

Pas besoin de plonger en profondeur, tout le monde se laisse flotter à la surface, la tête dans l'eau. Des sars, des serrans, des sublets, des dorades et quatre gros loups filent sous les yeux des nageurs, entre les herbes de position. La réserve de Carry compte d'ailleurs le plus grand herbier des Bouches-du-Rhône. Sur une surface de plus de 1000 hectares, il abrite un quart des espèces connues en Méditerranée.

Si la réserve de Carry s'étend sur 83 hectares, l'exploration des fonds se fait à proximité du littoral. Après presque une heure passée dans l'eau, les en-

fants de Damien ont trop froid et préfèrent écouter la visite. Sur le chemin jusqu'au poste de secours, Eric explique que la surveillance du parc est très renforcée, notamment l'été. "On observe des résultats de nos observations. On constate le retour de certaines espèces comme le corbe, un poisson magnifique qu'il est interdit de chasser. On en a entre 100 et 200 ici dans la réserve. C'est la plus importante population du département", indique le biologiste affichant un immense sourire.

La mission du Parc marin consiste à préserver mais aussi à sensibiliser le public au milieu marin via des activités liées à la mer comme cette visite.

"On reviendra aussi l'été prochain pour voir encore d'autres espèces", lance le jeune Martin en se séchant. Mission réussie pour le parc!

Raphaëlle MINCONÉ  
Observation obligatoire auprès de l'office de tourisme de Martigues sur le site [www.martigues-tourisme.com](http://www.martigues-tourisme.com) ou au 04 42 42 31 10.

### LE PARC MARIN DE LA CÔTE BLEUE

Créé en 1983 pour préserver les riches fonds sous-marins de la Côte bleue, le parc marin est une structure unique qui s'étend sur 28 km, allant de la rade de Marseille jusqu'au golfe de Fos. Les deux réserves qu'il abrite au Cap Couronne et à Carry-le-Rouet ont été pendant longtemps les plus grandes réserves naturelles de la région Paca, avant la création du Parc national des Calanques de Marseille. Depuis 2000, le Parc marin est un syndicat mixte qui regroupe, entre autres, les cinq communes de la Côte bleue, la Région et le Département. Ce site est devenu natura 2000 et a obtenu le label d'Alpe spécialement protégée d'importance méditerranéenne (ASPIM) il y a 8 ans.



Avant la mise à l'eau, sur la plage de Cap Rouset, Eric Charbonnel livre quelques consignes et anecdotes sur la vie du parc marin.

7/PHOTOS R.M. ET D.F.



Découverte de la vie sous-marine

Article dans La Provence

Le Parc Marin de la Côte Bleue

23 Août

2020